de se faire inscrire sur les listes électorales et qui ont jusqu'ici négligé cette formalité.

N.-B. — Le secrétariat de l'« Union Sociale et Patriotique » est ouvert tous les jours de huit heures à midi et de deux heures à sept heures du soir. (Le dimanche de neuf heures à midi.)

LE BUREAU CENTRAL DES TELEPHONES A ROUBAIX. — La Chambre de commerce de Roubaix vient d'être avisée officiellement de la commande d'un tableau commutateur multiple destiné à améliorer sensiblement les conditions d'exécution du service téléphonique au bureau central de Roubaix. L'appareil est annoncé comme devant vraisemblablement être mis en service dans un délai de six mois environ.

Cette amélioration si vivement réclamée est due aux démarches pressantes et réitérées de la Chambre de commerce auprès de M. le sous-secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes

CONSEIL DES PRUD'HOMMES. — Voici le roulement des conseilers prud'hommes pour les séances du mois de janvier 1901, et les dates des audiences de conciliation du bureau particulier.

1re et 2e catégories : peignage, filature, tissage, teinture, etc., à 9 heures du matin. Vendredi 4 Janvier, patron, M. Dillies Joseph ; ouvrier, M. Carette Emile. — Mardi 8, vendredi 11, mardi 15 et vendredi 18 janvier, patron M. César Pollet ; ouvrier M. Stienne Charles. — Mardi 22 janvier, vendredi 25, mardi 29 ; patron, M. Valentin Victor ; ouvrier, M. Joseph Dedonoker.

3e et 4e catégories, métallurgie et bâtiments, à 10 heures du matin, vendredi 4 janvier, patron M. Derville André, ouvrier M. Jean Quennoy ; vendredi 11 et vendredi 18 janvier, patron, M. Dupire Léon, ouvrier M. Adolphe Dernoncourt ; vendredi 25 janvier, patron M. Chéron Seraphin, ouvrier M. Kowalsckv Louis.

UNE ELECTION DU CONSEIL DES PRUD'HOMMES. — On annonce que le scrutin pour le Conseil des Prud'hommes aura lieu le dimanche 24 février.

DANS L'ENSEIGNEMENT. — Par décision ministérielle, ont été promus :

De la 2e classe à la 1re, MM. Lefebvre et Renaudeaux, professeurs à l'école primaire supérieure de Roubaix ;

De la 3e à la 2e, M. Wanbecq, professeur à l'école primaire supérieure de Roubaix ;

De la 2e classe à la 1re : Mme Founier-Bréart et Mlle Dubois, professeurs à l'école primaire supérieure des filles de Roubaix.

LE FESTIVAL DES 26 ET 27 MAI 1901. — Le comité d'organisation pour le festival des 26 et 27 mai 1901 est composé ainsi qu'il suit :

MM. Henri Carette, maire de Roubaix, président d'honneur ; J. Koszul, directeur du Conservatoire et de la Grande-Harmonie, président ; H. Thérin et L. Bailleul, adjoints au maire de Roubaix, vice-présidents ; Hubert Desalmont, capitaine commandant les sapeurs-pompiers et Henri Catteau, vice-président de la musique municipale, commissaires généraux.

Arthur Turbelin, professeur à l'Ecole nationale de musique, secrétaire ; Edouard Devernay, chef de la comptabilité de la Mairie, trésorier ; Paul Six, président de la Concordia ; Paul Laine, vice-président de la fanfare Delattre ; Pauchant, vice-président de l'Union des Trompettes ; H. Sys, président de la Fanfare de Beaurepaire ; N..., de la Fanfare La Paix ; A. Florin, président de l'Union des Travailleurs ; Locufier, vice-président des Mélomanes Roubaisiens ; N..., de la Cæcilia Roubaisienne, membres délégués par les sociétés subventionnées de la ville.

On se rappelle que le conseil municipal a voté une somme de 20000 francs pour ce festival,ainsi que pour le concours agricole qui doit avoir lieu à la même date.

UNE ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO. — L'administration des Hospices de Roubaix a l'honneur d'informer le public que, en exécution d'un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 13 décembre 1900, il sera procédé le lundi 21 janvier 1901, à une enquête de commodo et incommodo sur le projet d'aliénation, par la commission des Hospices, au profit de M. Georges Heyndrickx, agissant au nom et comme mandataire de la Société de la Boulangerie «l'Union» d'une parcelle de terrain contenant environ 2.450 m2 84 dm2, sise à Wattrelos, hameau du Crétinier.

A cet effet, M. Chatteleyn, conseiller général, commissaire délégué par M. le Préfet, se rendra à la Mairie de Roubaix, ledit jour, 21 janvier et y recevra, de 3 à 4 heures de l'après-midi, les déclarations sur les avantages ou les inconvénients du projet dont il s'agit.

UNE REUNION DES MEDAILLES COLONIAUX aura lieu le dimanche 6 janvier prochain, à 6 heures et demie du soir précises, au local de la société, Grande-Rue, 77.

Ordre du jour : paiement de cotisations, questions importantes et urgentes, présence indispensable, admissions.

LA FETE DES ROIS. — La traditionnelle fête des rois est toujours fort en honneur à Roubaix. Samedi soir, elle a été célébrée déjà dans un certain nombre de familles. Mais la plupart n'éliront qu'aujourd'hui le roi de la fève et sa compagne et boiront à leur royauté d'un jour.

AU CERCLE POLYGLOTTE. — UNE CONFERENCE ANGLAISE SUR « UN TOUR EN BAVIERE ». — M.Alphonse Loucheur,en inaugurant la série des conférences de la présente année, a formulé avec une grâce toute charmante ses souhaits de prospérité et de longue vie au Cercle polyglotte. M. Duhamel, président, l'a chaleureusement remercié au nom du cercle. Il a été heureux d'ajouter que celui-ci poursuit une marche ascendante. D'une moyenne de cinquante à soixante membres dans laquelle il s'est longtemps maintenu, il est arrivé à compter quatre-vingts membres actifs. Ce résultat est magnifique ; mais il n'est pas extraordinaire dans une ville comme Roubaix, où la question des langues étrangères joue un si grand rôle.

Après ces quelques mots, la parole a été donnée à l'intéressant conférencier.

Ce voyage en Autriche et en Bavière, a été poétiquement dépeint par M. Loucheur, qui a parlé des vieilles ruines féodales, des châteaux perchés comme des nids d'aigles ,sur l'escarpement des roches, des cours d'eau glissant au milieu de paisibles vallées ; des côteaux, des châlets,et des monts aux neiges éternelles.

Mais où le conférencier a le plus captivé son auditoire, c'est dans la description de la vallée d'Oberramergau, et dans le récit des scènes de la Passion telles qu'il les a vues représentées. Il a dit avec quelle fidélité saisissante ces scènes sont reproduites,dans quel ordre merveilleux se meuvent tous les personnages, en plein air, et dans un décor de féerie d'autant plus naturel, que c'est la Nature elle-même qui en fournit tous les accessoires.

L'ŒUVRE DE LA BOUCHEE DE PAIN ET DU PRET DU COUCHAGE. — Dons reçus. — Partie de cartes, 1 franc; anonymes, vieux vêtements divers. Le Comité nous prie d'insérer la note suivante:

« En ces temps de fêtes, le Comité rappelle aux heureux, qu'il y a des vieillards, des hommes valides, réduits au chômage ;des femmes ,des enfants, qui souffrent les cruelles tortures du froid et de la faim ! La grande souscription annuelle est ouverte; elle permet à tous de faire beaucoup de bien avec peu de peines.

Le drame de la rue Heilmann. — Une nouvelle descente du Parquet. — Le Parquet, représenté par M. Prud'homme,juge d'instruction, accompagné de M. Planque, son greffier, est descendu de nouveau à Roubaix, samedi matin, pour continuer son enquête sur le drame au couteau de la rue Heilmann.

Le magistrat est descendu du train de 8 h. 17. M. Lecomte, commissaire de police du 2e arrondissement l'attendait sur le quai. A la suite du Parquet avaient été amenés les inculpés, les trois frères Dewitte.

Une confrontation a eu lieu aussitôt à l'Hôtel-Dieu, entre ces derniers et leurs victimes, les deux frères Dewille. Les uns pas plus que les autres n'ont varié dans leurs premières déclarations. Aucun des inculpés n'a voulu reconnaitre avoir joué du couteau.

Son enquête terminée, le Parquet a regagné Lille vers onze heures.

Dans la matinée de samedi, M. Lecomte a chargé M. Cruppe, fermier au Raverdi, de vider les fosses d'aisance du cabaret « Au Muséum », rue Heilmann, où a eu lieu, la veille de l'an, le souper de société dont nous avons parlé et auquel assistaient les frères Dewitte.

Au cours du travail, le domestique de M. Cruppe a trouvé un couteau de poche qui n'a séjourné que fort peu de temps dans la fosse et dont la lame présente certaines taches rougeâtres qui pourraient être des taches de sang. Ce couteau a été confié à M. le docteur Bole, médecin légiste, qui l'examinera.

Un des jeunes gens qui assistaient au souper du « Muséum » a reconnu que ce couteau lui avait été montré, lundi soir, au cours du repas, par Pierre Dewitte. C'est là une charge très grave contre ce dernier, surtout si l'on se rappelle que, seul des trois inculpés, Pierre Dewitte n'avait pas de couteau en poche au moment de son arrestation.

Le parquet venait de quitter Roubaix quand cette importante trouvaille a été faite.

UN AFFREUX ACCIDENT s'est produit, samedi matin, vers six heures et demie, dans la retorderie de MM. Leruste frères, chemin de la Mackellerie.

On venait de commencer le travail, quand l'un des ouvriers, Henri Ducoulombier, âgé de 39 ans, et demeurant à Tourcoing, rue de Lens, 7, voulut remettre en marche un métier continu à retordre.

Dans le mouvement qu'il fit, la manche de sa veste fut prise dans les engrenages et l'avant-bras gauche entraîné.

Aux cris poussés par le malheureux, on s'empressa à son secours et l'on arrêta aussitôt le métier. Toute la partie musculaire du membre avait été arrachée, les nerfs, les veines étaient enlevés mettant à nu les os.

M. le docteur Guidez, accouru en toute hâte, a donné des soins au blessé et l'a fait ensuite transporter à l'Hôtel-Dieu de Tourcoing. Le blessé a perdu sa femme il y a une dizaine de jours.

UNE JEUNE FILLE ARRETEE POUR ABUS DE CONFIANCE. — Depuis deux mois environ, M. Camille Montavon, retordeur, demeurant rue de l'Alouette, constatait presque journellement la disparition, de ses ateliers, d'écheveaux de coton. Malgré sa surveillance, il ne parvenait pas à découvrir l'auteur de ces vols fréquents, lorsque dans l'après-midi de vendredi, il apprit que c'était une de ses ouvrières, Marie Vandesteene, âgée de 28 ans, demeurant rue de Soubise.

Informé aussitôt, M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, a fait arrêter la jeune fille. Une perquisition opérée au domicile de cette dernière amena la découverte d'une quantité d'écheveaux et de bobines de coton. Marie Vandesteene a reconnu qu'elle dissimulait dans son corsage le coton qu'elle volait. Elle a été maintenue en état d'arrestation.

UN VOL DE PAINS. — Un vol audacieux a été commis, samedi après-midi, vers deux heures. Une des voitures de la Société coopérative « l'Union » stationnait à l'angle du boulevard de Strasbourg et de la rue Perrot. Pendant que le conducteur, M. François Vanhoorde, servait ses clients, on lui enleva six pains de sa voiture.

Ce vol a dû être commis par trois individus qu'on a vus rôdant à cet endroit et qui se sont enfuis vers le boulevard Gambetta en suivant le canal.

C'est la troisième fois que ce conducteur est victime de vols de ce genre depuis un mois. Il a porté plainte au commissariat de police du 5e arrondissement.

VOL D'UN FUT DE MALAGA. — Samedi soir vers six heures, la voiture de M. Fourlinnie, marchand de vins et liqueurs, rue de Lannoy, 38, stationnait en face de l'estaminet de M. Delattre, rue de Tourcoing. Quand le conducteur, qui avait dû s'absenter pendant quelques minutes, revint, il constata qu'on avait enlevé de sa voiture un fût de malaga contenant 16 litres. Une plainte a été déposée au commissariat de police du 4e arrondissement.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un bâcleur de la manufacture de M. Wibaux-Florin a heurté le pied gauche contre l'un des rails de son métier. Il a reçu une contusion qui le forcera à chômer six jours. Le blessé, Julien Vandenabel, âgé de 14 ans, demeurant rue de la Chaussée, cour Chantraine, a été l'objet des soins de M. le docteur Picquet.

— François Paulet, tailleur de pierres, âgé de 42 ans, demeurant rue d'Arcole, s'est blessé en soulevant un engin. L'ouvrier, qui travaille pour le compte de M. Lherbier-Paulus, a été l'objet des soins de M. le docteur Lherbier, qui lui a prescrit six jours de repos.

— Le cocher de M. Richardson, manufacturier, rue de Tourcoing, a été blessé à la cuisse gauche par un coup de pied de son cheval, au moment où il lui donnait des soins. Le blessé, Joseph Verdonck, âgé de 31 ans, demeurant rue de la Potennerie, cour Lefebvre, devra, d'après l'avis de M. le docteur Godefroy, subir un repos de dix jours.

— Un homme d'équipe de la gare du Nord, Achille Vermant, âgé de 26 ans, demeurant rue Meyerbeer, s'est contusionné le genou droit, en descendant d'un wagon. M. le docteur Derville lui a prescrit six jours de repos.

— Ernest Bigotte, charpentier, âgé de 56 ans, demeurant rue de la Lys, s'est fait une plaie contuse au cuir chevelu en tombant. M. le docteur Delahousse a examiné l'ouvrier, qui travaille pour le compte de M. Paul D'Halluin, entrepreneur, et lui a ordonné huit jours de repos.

— Un rattacheur de la filature de M. Jules Ernoult, s'est blessé au genou gauche en tombant sur la roue du chariot de son métier. L'ouvrier, Alexandre Langrené, âgé de 16 ans, demeurant au hameau du Riez, à Wasquehal, devra, de l'avis de M. le docteur Picquet, subir une incapacité de travail de six jours.

— Bénoni Décalumé, soigneuse, âgée de 18 ans, demeurant rue de Wagram, a été blessée au pied gauche par la chute d'un rouleau. L'ouvrière, qui travaille dans la manufacture de M. Wibaux-Florin, devra subir un repos de six jours ordonné par M. le docteur Picquet.

LES PLACES GRATUITES DANS LES THEATRES. — Les cartes numérotées 801 à 900 délivrées par la Mairie de Roubaix, pour assister gratuitement à une représentation au Grand Théâtre (boulevard Gambetta) sont valables pour le mercredi 9 janvier courant. Celles portant les numéros 1301 à 1400 pour le Théâtre de Roubaix (rue Archimède) sont valables pour le jeudi 10 janvier courant.

LE REPOS DU DIMANCHE. — Service des pharmacies. — Dimanche 6 janvier, pharmacien de service, M. Richard, place de la Liberté.

L'Annuaire général du département du Nord pour 1901 vient d'être mis en vente à la librairie **ALFRED REBOUX**, Grande-Rue, 71, à Roubaix et chez les éditeurs **J. WIGNIOLLE et Cie**, 31, rue Faidherbe, à Lille. Un fort volume de 2.500 pages, avec notice historique sur Lille, carte départementale, plan de la **Ville de Lille, plan de la Ville de Roubaix, en trois couleurs**, la liste complète des administrations et services méthodiquement classés, les désignations à Lille, en tête de chaque rue, des perceptions, justice de paix, paroisse, commissariat de police, beureau de vote; la liste alphabétique et adresses dans chaque chef-lieu d'arrondissement par rues et professions, ainsi que pour **Roubaix-Tourcoing**, le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais, etc., etc.

Prix : Le volume complet du département, relié contenant les sept arrondissements du Nord, 9 fr.; Lille et arrondissement, relié, 5 fr.; Roubaix-Tourcoing, relié, 2 fr. 75; Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, brochés, l'un, 1 fr. 50.

LE FROID EST DUR, il est bon de s'en prémunir en faisant l'emplette de *beaux gants bien chauds* **Au Lys d'Argent,** *12, rue du Vieil-Abreuvoir*, où se trouvent toutes les variétés aux meilleurs prix. — **Gants** *essayés sur demande; garantis à partir de 2 fr. 25.*

AVIS IMPORTANT. — La Compagnie du Gaz a l'honneur de rappeler aux abonnés dont les compteurs sont exposés à la gelée, de les envelopper, sans retard et avec soin, d'une couverture-calorifuge; ils éviteront ainsi bien des ennuis et des accidents. Ceux qui ont des moteurs, également exposés, doivent prendre, chaque jour, la précaution de vider l'enveloppe du cylindre. 79166d

PIANOS, HARMONIUMS ET ORGUES. — Maison Jonville-Lelong et Cie, rue d'Inkermann, 68, Roubaix, fondée en 1885 pour la construction et réparation des instruments ; recommandée pour son travail et la modicité de ses prix. Instruments de premier choix garantis indéfiniment sur facture contre tout défaut de construction. Vente, échange, location de pianos neufs, à partir de 6 francs par mois avec facilité d'achat. Accordeur diplômé de la maison Pleyel, de Paris. 61430

AGENDAS COMMERCIAUX pour 1901. — En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue.

INSTITUT ORTHOPEDIQUE de Canteleu-Lille (Nord). — Traitement spécial des Luxations Congénitales et autres affections articulaires, paralysies infantiles, déviations de la taille, redressement manuel des pieds bots. 78013

GOUTEZ le délicieux Champagne BRILLAT-SAVARIN. — En vente chez M. Edouard Bernard Vanneuweuhuyse, 12, rue du Collège, à Roubaix. — Quaute superieure à partir de 3,20 la bouteille, rendu à domicile sans frais, au comptant sans escompte.

POUR L'ACHAT D'UN PIANO, adressez-vous de confiance à la maison Marcelli, 3, rue du Bois, à Roubaix.

NE MANGEZ que le beurre d'Oostcamp le meilleur, le plus fin de tous les beurres. Rue du Bois, 13, et dépôts. Frais, le kilog., 3 fr. 80. Téléphone. On porte à domicile.

Communications

ROUBAIX. — Cercle Sténographique Roubaisien. — Le bureau du Cercle Sténographique Roubaisien a l'honneur d'informer les personnes désireuses d'apprendre la sténographie que les cours commenceront demain dimanche, 6 janvier, au Café Fourmisien, rue du Vieil-Abreuvoir, à dix heures précises.

CROIX

POPULATION ETRANGERE. — Il y avait au 31 décembre, à Croix : 6035 Belges, 149 Anglais, 42 Hollandais, 40 Allemands, 29 Espagnols, 24 Italiens, 1 Luxembourgeois, 1 Portugais, soit ensemble 6321 individus se divisant en 2062 hommes, 1885 femmes et 2374 enfants.

LA CLASSE 1900. — Aujourd'hui seront affichés à la Mairie les noms des 127 conscrits de la classe 1900. 82 d'entr'eux sont nés en 1880, un en 1879, 40 en 1877, 2 en 1867, 1 en 1864 et 1 en 1856. Ce dernier aura 45 ans le 26 mars prochain.

Comme réclamations, il y a 6 aînés de veuve, 4 aînés d'orphelins, 5 aînés de 7 enfants et plus, 11 ayant des frères au service et 1 ayant un frère mort au service ; en plus il y a 2 dispensés par l'article 23 de la loi militaire.

Les conscrits sont invités à consulter le tableau affiché à la Mairie.

Les infirmités déclarées ne figurent pas sur ce tableau, mais il a été tenu compte des déclarations sur l'état de recensement.

UNV AGABOND ARRETE. — Samedi vers onze heures, le garde Spriet a arrêté rue du Trocadéro, un vagabond, Julien Moreaux, né à Lille, le 21 novembre 1883 et y demeurant rue d'Arcole, 7, qui se livrait à la mendicité. Un autre individu qui l'accompagnait a pu prendre la fuite.

LANNOY

UNE CONFERENCE AU PATRONAGE. — La « Jeunesse Catholique » offrira aux membres du patronage et à leurs familles, aux familles des membres honoraires, sa seconde conférence d'hiver jeudi prochain 10 janvier à 8 heures du soir, dans le local habituel.

C'est le R.P. Le Bail, licencié ès-sciences physiques qui donnera la conférence et parlera d'astronomie.

Programme. — 1re partie : Un voyage à travers les astres ; A l'observatoire de Paris ; Un télescope monstre ; La constitution du soleil ; Le monstre Lunaire ; Les Planètes ; Y a-t-il des habitants dans la planète Mars ?

Des projections accompagneront le développement du sujet.

2e partie. — Série de vues nouvelles au cinématographe.

Les personnes étrangères à l'œuvre pourront se procurer des cachets d'entrée à 0.50 cent., chez M. François Dugardin, rue des Bouchers.

LE MARCHE DE SAMEDI. — Il y a eu fort peu de monde au marché de samedi. Le beurre était à trois francs vingt le kil. et les œufs à trois francs soixante le quarteron.

UNE DISTRIBUTION DE VETEMENTS A L'UNION LIBERALE. — Le comité de l'Union libérale fera jeudi prochain à deux heures de l'après-midi, une distribution de vêtements aux enfants indigents de toutes les écoles de la ville.

LYS

A L'ETAT-CIVIL. — Il y a eu pendant l'année 1900, 191 naissances, 114 décès et 68 mariages.

HEM

VOICI la liste des conscrits de la classe de 1900. Béghin Louis, Bélin Henri, Carlier Henri, Clarisse Dauphin, Corman Georges, De Brucker Jean-Baptiste, Decottignies Alfred, Decottignies Florimond, Delcroix Emile, Deleplanque César, Delinée Alfred, Desbonnets Emile, Desfontaine Henri, Desmulliez Arthur, Devos Alfred, Dumoulin Jules, Duquesne Désiré, Fentry Auguste, Gautier Louis, Hespel Charles, Jacgère Emile, Jouville Henri, Leclercq Henri, Leroy Achille, Docquegnies Victor, Michielsens J.-B., Olivier Henri, Parent Alphonse, Saala Ferdinand, Seys Georges, Seguin Victor, Vanderauwera Jean, Wilfart Alfred.

LEERS

LISTE DES JEUNES GENS APPELES A FAIRE PARTIE DE LA CLASSE 1900. — Bayart Edouard-Joseph, Bataille Gustave-Joseph, Boer Antoine-Léonard, Bourgois Oscar-Joseph, Bourgois Albert, aîné de dix enfants, Carlier Jean-Louis, Carrette Jules-Clément, frère au service, Charlet Joseph, aîné de veuve, Decalonne Anselme-Joseph, Deffrenne Alfred, Delaplace Jules-Joseph, Delcroix Jules-Joseph, Deldique Léopold-Joseph, Delepaul Pierre, Delreux Moïse, Duez Désiré-Joseph, Dumortier Octave-Joseph, aîné de sept enfants Fauvarque Eloi-Joseph, frère au service, Fontaine Jules, Grimonpont Gustave-Joseph, Grison Léon-Joseph, Hovine Edouard, Leblanc Albert, frère mort au service, Leclercq Victor, Leman Désiré, Lorthioir Henri, Meurisse César, Meurisse Victor, Rasson Jean-Louis, Regnier Edouard-Jean-Baptiste, Selosse Henri-Joseph, Verkrusse Octave-Joseph, Watteau Jean-Baptiste.

LISTE ELECTORALE. — Par arrêté préfectoral du 11 décembre, M. Camille Lory, receveur buraliste, est désigné pour faire partie de la commission chargée de procéder à la révision, pour 1901, de la liste électorale.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1900. — Pendant l'année 1900, les naissances ont été de 125 contre 114 en 1899, soit une augmentation de 14 ; les décès se sont élevés à 87 soit 1 en moins que pendant l'année 1899 ; et 23 mariages seulement ont été célébrés, soit une diminution de 20 sur l'année précédente. 1 jugement de divorce a été enregistré.

TOUFFLERS

LA STATISTIQUE DES ETRANGERS. — Il y avait, au 31 décembre 1900, 628 étrangers, tous de nationalité belge, se décomposant ainsi : 117 hommes, 126 femmes, 385 enfants. La population totale de la commune est de 1.731 habitants.

LES CONSCRITS. — Voici la liste des conscrits de la classe 1900 : Arthur Béghin, Ernest Brunin, Henri Constant, Alphonse Dartois, Edouard Debèere, Henri Delescluze, Alphonse Deroubaix, Clément Desmullier, Arthur Dillies, Jules Doutreligne, Gustave Leclercq, Victor Leleu, Jules Lefèvre, Alfred Loridan, Albert Pluquet, Arthur Pontieu, Narcisse Pontieu, Georges Trial.

FLERS-BOURG

LA NOUVELLE SOCIETE D'ANCIENS SOLDATS. — Un groupe de patriotes flersois avait adressé la semaine dernière un vibrant appel aux anciens militaires de la commune, dans le but de former une association fraternelle. Une première réunion préparatoire a eu lieu, dimanche dernier, au siège, à l'estaminet de M. Delbecq, route de Lannoy. De nombreux vétérans étaient présents. Une Commission provisoire y fut nommée, ayant pour mission d'élaborer un règlement. Cette Commission est composée de MM. Louis Dubar, président ; Léon Willemeaux, secrétaire ; Adolphe Caucheteux, trésorier ; Loridant et J. Desplanques, membres. — Le Comité a déjà reçu plus de soixante adhésions et tout fait espérer que ce nombre sera certainement doublé à la prochaine réunion générale de fin janvier.

BAISIEUX

L'ETAT-CIVIL EN 1900. — Il a été enregistré cent actes divers, sur les registres de l'état-civil de la commune de Baisieux, au cours de l'année 1900, répartis comme suit : 42 naissances, 44 décès et 14 mariages.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*

Spécialité de **Catalogues. — Prix-Courants. — Mémoires. — Compte-rendus. — Brochures. — Travaux divers à grand tirage.** Prix très modérés. Outillage moderne. — Exécution rapide et soignée. 6

Voir la grande mise en vente de coupes et coupons de fin de saison du PALAIS DES NOUVEAUTES, 82, Grande-Rue. Un superbe calendrier est offert aux acheteurs. 70111

La meilleure de toutes est la Chicorée « NOS DELICES », garantie pure. 78419

Plantes stérilisées, couronnes, Lallemand-Dubar, 31 Grande-Rue

LILLE. — M. Vandamme, 131, rue Nationale, Lille, délivre gratuitement, à ceux qui souffrent de maladies de la peau, vices du sang, dartres, eczémas, ulcères variqueux, plaies de mauvaise nature, humeurs froides, rhumatismes, sciatique, douleurs, névralgies, anémie, jaunisse, syphilis, un produit composé d'herbes et de plantes, qui guérit radicalement en quelques jours. Envoi par la poste contre 0.30 timbres. 78741—52290—13

L'ÉTOILE POLAIRE

une création de la **Savonnerie Française Hygiénique P. Trauoy et Cie**, est le meilleur des savons de toilette. Le demander partout. 78513

WATTRELOS

LA CLASSE DE 1900. — Il y a 174 conscrits : 90 pour le canton Nord et 84 pour le canton Est. La liste est affichée aujourd'hui, selon la loi.

LA FRAUDE. — Les préposés Rolleri et Sempé, de la Houzarde, ont arrêté, samedi, à cinq heures, au pavé de la Broche de Fer, une bâcleuse, Octavie Lehembre, 17 ans, demeurant rue Magenta, à Roubaix, porteur de 13 kilogs d'allumettes, valeur 65 francs, et Maurice Carbonnet, 20 ans, employé de commerce, né à Lille, demeurant également à Roubaix, rue de Magenta. Celui-ci a déclaré servir de « conducteur » à Octavie Lehembre.

G. B. — Les cours ont lieu à l'Hôtel Pierre-Catteau, rue du Grand-Chemin, 45. Voyez le professeur.

Aux amateurs photographes

Le Grand Almanach Illustré du *Journal de Roubaix* pour 1901 ouvre, entre tous ses lecteurs, un concours photographique, auquel est attribué 250 francs de prix.

Les conditions du concours, la liste des prix et tous les renseignements utiles se trouvent à la page 67 de l'almanach.

Nous croyons nécessaire de faire remarquer que ce concours est organisé pour tous les amateurs indistinctement ; pour les novices aussi bien que pour ceux qui ont acquis par la pratique une grande habileté.

Dans le classement, il sera tenu compte non seulement de la netteté des épreuves (qualité indispensable pour la reproduction), de la finesse des détails, mais encore et surtout, du choix du sujet, de son originalité, de l'intérêt que la scène représentée, peut avoir pour les lecteurs de l'Almanach du *Journal de Roubaix* pour 1902.

Ainsi donc tous les amateurs peuvent espérer obtenir des prix.

***

De divers côtés des amateurs nous demandent à partir de quelle date ils peuvent nous adresser leurs épreuves , le concours est ouvert et par conséquent, les épreuves sont reçues dès maintenant.

Le concours sera clos le 1er juillet 1901.

***

D'autres amateurs nous écrivent encore pour savoir s'ils peuvent envoyer des photographies d'événements locaux qui se sont passés en 1900, 1899 et même avant : Evidemment non. Toutes les scènes locales doivent avoir un caractère d'actualité et les photographies de ce genre devront être prises entre le 1er novembre 1900 et le 1er juillet 1901.

TOURCOING

ÉPHEMÉRIDES TOURQUENNOISES

6 Janvier 1709. — *Une forte gelée, suivie de dégels et de gelées, fait périr tous les fruits de la terre et amène la famine.*

LE TIRAGE AU SORT DE LA CLASSE 1900.— Les opérations du tirage au sort pour le recrutement de la classe 1900 aura lieu pour les jeunes gens des trois cantons le samedi 2 février.

Le matin à huit heures et demie, pour les jeunes gens du canton de Tourcoing-Nord, et à dix heures pour ceux de Tourcoing-Est. Les opérations se termineront l'après-midi à deux heures et demie pour les jeunes gens de Tourcoing-Sud.

LA FETE DES PARJURES. — Lundi à l'occasion de la fête des Parjurés les bureaux de l'Hôtel-de-Ville seront fermés à midi dans tous les services indistinctement.

UNE REPRESENTATION DE LA VIE DE JESUS et du grand drame de la Passion aura lieu dimanche prochain, 6 janvier, à 5heures précises.

Cette représentation reproduira, sur le Théâtre, tous les actes de la vie et de la Passion de Jésus, avec les paroles appropriées, tirées de l'Evangile : les costumes seront ceux de l'époque ;les décors donneront exactement l'aspect des lieux où se sont passées les diverses scènes. Cette représentation sera copiée sur celle d'Ober-Ammergau, si justement célèbre.

SECRETARIAT DU PEUPLE. — Les bureaux du Secrétariat du Peuple, 85 rue des Ursulines, seront fermés aujourd'hui dimanche à cause des fêtes du nouvel an.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Samedi matin il est arrivé aux Halles: Huitres, 2.500; harengs 10 kilos; pommes de terre 600; carottes 200; pommes 350 ; poires 275 ; oranges, 350 ; oignons 125; navets 75 ; fromages 45.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A l'usine municipale à gaz, un manœuvre, Louis Héquette, âgé de 36 ans ,demeurant rue de Verdun, 26, a reçu un coup de pointe de fourche dans la paume de la main droite. M. le docteur Dewyn lui a donné ses soins. L'incapacité de travail sera de cinq jours.

— Un sous-chef de manœuvre de la gare centrale, M. Louis Allienne, demeurant rue Chateaubriand, 3, en manœuvrant un disque, a reçu sur la main droite la lanterne qui éclaire ce disque. Il en est résulté une plaie superficielle. M. le docteur Fichaux lui a prescrit un repos de six jours.

— Dans l'établissement de MM. Ch. Tiberghien et fils, fabicants, rue de Lille, un ouvier dégraisseur, Antoine Cnudde, âgé de 20 ans ,demeurant rue de Bouvines, à Roubaix, en travaillant entre deux moulins à savon, a glissé et est tombé l'avant-bras droit dans un carreau de vitre. M. le docteur Vanneufville, qui a été appelé à donner ses soins à l'ouvrier, a constaté une plaie et a prescrit un repos de quinze jours.

ARRESTATION D'UN FRAUDEUR. — Samedi matin les douaniers du poste du Risquons-Tout ont arrêté un ouvrier charbonnier, Adolphe Vivier, âgé de 33 ans, demeurant à Tourcoing, qui était porteur de cinq kilogrammes d'allumettes chimiques en bois. Vivier a été remis entre les mains des gendarmes pour être transféré à Lille.

« A LA PENSEE », 43, rue Saint-Jacques, GANTS FOURRES. 10.000 paires en magasin. 77195

Communications

LES PREVOYANTS DE L'AVENIR. — En attendant la décision concernant le sort de la société,les « Prévoyants de l'Avenir » de la 293e section, sont instamment priés de continuer, comme par le passé, leurs versements mensuels. En conséquence, la recette du mois aura lieu comme de coutume chez M. Bonte, de dix heures à midi.

MARCQ-EN-BARŒUL

LES MEFAITS D'UN CHEVAL OMBRAGEUX. — Dans l'après-midi de samedi, vers 3 heures, deux ouvriers de M. Herbaut, maréchal-ferrant, promenaient un cheval quelque peu embrageux sur la route nationale près de la

---

FEUILLETON DU 7 JANVIER 1901 N° 212

LA FÉE DU GUILDO

par Pierre SALES

QUATRIÈME PARTIE

XXIII

Clairvoyance maternelle

Guy pâlit. Il allait avoir des nouvelles de Ninie.

Emilienne poursuivait :

— On s'amuse beaucoup à Dinard. Berthe donne des fêtes en l'honneur de son neveu et de sa nièce, on organise des parties des excursions. Et tu manques à la bande.

— Tu me manques trop quand je te quitte !

Emilienne eut un sourire étrange ,aussi mystérieux que mélancolique.

— Je t'accompagnerais bien, mon cher enfant ; mais tu sais que je ne suis qu'une patraque, je tomberais malade dès que j'aurais quitté la Frochais Et puis, ma pauvre cervelle n'est plus habituée au monde. Je t'assure que je serais une gêne pour toi. Retourne donc à Dinard jusqu'à la fin de septembre, comme tu l'avais décidé, d'ailleurs.

— L'année prochaine, maman.

— Non. Cette année. Tu as la chance qu'il fait beau, que la saison se prolonge. Je veux que peu à peu tu prennes la place à laquelle tu as droit dans le monde.

— Ce monde m'ennuie, m'est presque odieux, mère, avec ses comédies, ses mensonges ,ses inutilités.

— Personne n'a donc trouvé grâce devant toi ?

Il se troubla à cette question ,baissa les yeux ; puis il se rappela tout à coup qu'il avait un ordre à donner à la ferme.

Il enfourcha sa bicyclette et, en quelques minutes fut au château.

Mais ,au lieu de se rendre à la ferme, il entra dans le salon et s'empara d'une lettre posée sur la table. Il ne commettait pas d'indiscrétion : on lui montrait toujours tout.

C'était une courte lettre de Berthe de Preuilly, annonçant à sa belle-sœur qu'elle n'aurait que bien peu de jours à lui donner cette année parce qu'elle ne quittait pas Dinard avant le 25 septembre, qu'on s'amusait beaucoup et que, en outre, elle voulait montrer tous les jolis coins du pays à son neveu et à sa nièce. La lettre se terminait par ce reproche :

« Pourquoi nous avez-vous si vite enlevé votre charmant Guy ? Nous serions tous si heureux de le posséder encore ! Vous ne sauriez croire combien on l'aime ,dans notre maison ! »

Guy ne put retenir ses larmes ; et, avant que son grand'père et sa mère fussent arrivés, il s'enfuit vers les étangs, où il demeura, jusqu'à l'heure du diner, perdu dans son chagrin.

Il essaya, pendant le repas, de montrer quelque entrain, mais il fut très taciturne durant toute la soirée et monta de bonne heure pour se coucher.

Vers minuit, il était encore éveillé, à demi assis dans son lit, les yeux fixés bien au-delà de sa chambre quoiqu'il tînt un livre en ses mains, lorsque sa porte s'ouvrit doucement,. Emilienne se glissait furtive, chez lui.

Il ne l'avait pas entendue et sursauta lorsqu'elle l'enveloppa de ses bras.

— Ma mère chérie !

— Que faisais-tu ?...

— Je... je lisais

— Non, car tu en es exactement à la même page qu'hier. Tu étais donc en train de rêver tout éveillé, signe certain que tu n'as pas tout ce que tu désires.

— Ah ! Par exemple ,si !

— Par exemple, non ! C'est que je suis aussi entêtée que toi, mon petit ,mon grand fils !

Elle s'assit délibérément sur son lit.

Causons .

De quoi ?

— Toujours de la même chose, mais comme tu ne me répondrais pas sincèrement, je vais te dire ce que tu penses ,ce qui t'inquiète !

Il fixait sur elle un regard bouleversé ; elle rit, de très bonne humeur :

— Quelle vilaine figure tu me fais-là ! Je te veux gai, heureux... Allons, riez, Monsieur.

— Mère, près de toi ,je suis toujours...

Elle l'interrompit d'un air enjoué, qu'il ne lui avait jabais connu.

— Ce n'est pas possible, Monsieur, qu'on puisse se contenter, toute sa vie, d'embrasser les joues ridées de sa vieille maman, et il vient un moment où le fils le plus soumis, le plus tendre, désire, à son tour, donner la vie à de petits êtres. Or, le moyen le plus simple qu'on ait trouvé jusqu'ici étant de se marier...

— Me marier, mère

— Me jurerais-tu que tu n'y as pas pensé depuis un mois ?

Il ne sut que répondre.

Emilienne, un peu plus sérieuse, mais toujours souriante, continuait :

— Je ne prétends pas que tu aies déjà fixé ton choix, que ton cœur me soit déjà enlevé ; mais, dès que tu as été mêlé au monde, que tu as vu des jeunes filles dignes de ton amour, tu n'as pas pu ne pas désirer te marier.

— Mon Dieu, mère, plus tard, beaucoup plus tard. Je ne dis pas... En effet cette idée a pu traverser mon cerveau.

— Pardon, pardon. Ne nous écartons pas de notre sujet, lequel est très actuel. Je te connais si bien, mon fils, je devine si facilement ce qui se passe en toi ! Au moment où tu allais te laisser entraîner, tu t'es dit :

« Je n'ai pas le droit de disposer si vite de moi-même. Je ne suis pas comme les autres jeunes gens. Je me dois à ce vieux grand-père, qui a si bien remplacé mon père mort...

A cette allusion à la prétendue mort de son père, Guy tressaillit douloureusement. Comment allier ce trouble persistant de sa mère avec les choses si sages, si raisonnables qu'elle lui disait ?

Emilienne achevait :

— « Je me dois à cette mère perpétuellement malade, que seul je pourrai soigner quand mon grand-père sera mort. Et, du reste, quelle jeune fille accepterait de s'enfouir dans ce manoir, que nous adorons, mais que tout le monde trouve si triste, entre un vieillard sombre, un peu rude, et une belle-mère, à qui l'on reproche de ne pas avoir tout son bon sens.

— Oh, mère ! s'écria vivement Guy, qui a pu te laisser croire ?...

Mais elle sourit, toujours énigmatique ,un peu dédaigneuse :

— Si, si, je sais bien ce qu'on pense, ce qu'on dit de moi dans tout le pays,et on n'a pas absolumenttort car je crois bien que ma pauvre raison s'en est allée à la suite de la mort de ton père... Mais je puis t'affirmer que je suis redevenue une femme parfaitement raisonnable, à mesure que tu grandissais ; mon intelligence se relevait de son engourdissement, tandis que la tienne s'éveillait ; et c'est avec tout mon bon sens autant qu'avec mon cœur que je te parle aujourd'hui.

Elle prit les deux mains de son fils et fixa longuement, sur ses yeux bleu d'acier, ses grands yeux noirs, à la fois si doux et si passionnés.

— Ecoute-moi donc bien, cher fils. Ne t'exagère pas tes devoirs envers nous. Ne repousse pas la part de bonheur à laquelle tu as droit. Ton grand-père et moi nous nous suffisons très bien. Si Dieu me l'enlevait, cela me suffirait encore d'habiter cette demeure où s'est écoulée presque toute ma vie.. Tu viendras toujours m'y voir quelques mois par an, n'est-ce pas ?...